

# L'égalité biblique de l'homme et de la femme – aussi dans l'enseignement et la direction

## Vue d'ensemble et contenu

### Bref repérage des notions<sup>1</sup> :

- *Enseignement et direction*
- *Complémentarisme*
- *Égalitarisme*

### Arguments contre la direction et l'enseignement exercés par des femmes

- *Interdiction d'enseigner*
- *Commandement de se taire*
- *Chef (tête) et soumission*
- *Les prêtres masculins d'Israël et les 12 disciples de Jésus*
- *Conditions requises pour les anciens, les surveillants et les diacres*

### Arguments en faveur de l'égalité des hommes et des femmes, aussi dans l'enseignement et la direction :

- *Argument tiré de la création*
- *Les femmes dans l'AT*
- *Les femmes dans le NT*
- *Argument historique – les femmes dans l'histoire de l'Église*
- *Argument sotériologique*
- *Argument charismatique*

### Résumé

- **Ma définition de la relation entre les sexes**

### Citation : « Oui, ce sont effectivement deux textes bibliques qui, depuis des générations, décident de l'être ou du non-être des femmes. »

La première fois que j'ai lu cette phrase, j'ai pensé : voilà à quoi ressemble le féminisme pur. Aujourd'hui, des années plus tard, je dois reconnaître que cette phrase est juste, même si elle est formulée de façon exagérée. Les toutes dernières publications et les lettres de lecteurs dans la revue IDEA me l'ont encore une fois confirmé.

## Bref repérage des notions :

### Direction et enseignement

Les personnes qui dirigent une Église sont désignées dans le Nouveau Testament (désormais abrégé NT) par différents termes :

- surveillants (gr. *episkopos* ; Ph 1.1 ; 1 Tm 3.1),
- anciens (gr. *presbyteros* ; Tt 1.5)
- diacres (gr. *diakonos* ; 1 Tm 3.8)
- bergers (gr. *poimen* ; Ep 4.11)
- conducteurs, dirigeants (gr. *hegeomai* ; He 13.17 ; Ac 15.22, sans doute au niveau supralocal)

Surveillants et anciens sont employés en Ac 20.17, 28 comme synonymes, deux désignations pour un seul ministère/une seule charge. Bien que ce soient plutôt les qualifications nécessaires que le contenu de leur ministère qui sont décrites, on peut retenir ceci :

- Ils « président » et dirigent l'Église en prenant soin d'elle, et ils en portent la responsabilité devant Dieu (1 Th 5.12 ; He 13.17 ; 1 P 5.2-3) ;
- Ils protègent l'Église des dangers internes (disputes, divisions, etc.), s'opposent aux fausses doctrines (Tt 1.9 ; Ac 20.28-31) et reprennent ;
- Ils prennent soin pastoralement des personnes et s'occupent des faibles (1 Th 5.12 ; He 13.17 ; Ac 20.35) ;
- Comme un berger, ils donnent à l'Église direction, protection et nourriture spirituelle (Ac 20.28 ; 1 P 5.2 s.). Le troupeau, c'est l'Église, composée de forts et de faibles, de vieux et de jeunes, de femmes et d'hommes, d'adolescents et d'enfants.

En dehors de Pierre et de Jean, aucune de ces personnes, ni homme ni femme, n'est nommée dans le Nouveau Testament. Il y a peut-être une exception : Phœbé de Cenchrées, près de Corinthe, est appelée servante (gr. *diakonos*) et protectrice/dirigeante (gr. *prostatis*) (Rm 16.1).

**Le pasteur tel que nous le connaissons aujourd'hui n'existe pas dans le NT ; il est plutôt une synthèse ou un mélange de ces notions et des ministères qui y correspondent.** C'est pourquoi le NT ne peut pas s'adresser à une telle personne, puisqu'elle n'existait pas sous cette forme, ni interdire ou approuver que des femmes puissent être pasteurs.

Les Actes des apôtres et les épîtres de Paul ne mentionnent pas de charges formelles dans les premières Églises pauliniennes. Il nous est aujourd'hui difficile de saisir exactement comment les Églises étaient dirigées, car les données du NT ne montrent pas de désignations uniformes pour la direction. La direction était importante et soulignée, mais Paul désignait souvent d'autres dirigeants de manière très générale comme « collaborateurs » ou « compagnons de combat ». Il préférerait parler des dirigeants en fonction de leurs activités, plutôt que de leur conférer des titres.

Être enseignant (gr. *didaskalos*, 1 Co 12.28) ou dirigeant/président (gr. *kybernesis*, 12.28 ; ou gr. *proistemi*, Rm 12.8 ; 1 Th 5.12 ; 1 Tm 5.17) sont des activités différentes et des dons distincts, qu'une même personne peut toutefois avoir tous les deux.

Présider et diriger ne signifie pas dominer (pas non plus au sens de 1 Tm 2.12, où il est interdit à une femme de dominer sur l'homme). Jésus décrit ces ministères ainsi :

« Et quand les dix l'entendirent, ils commencèrent à s'indigner contre Jacques et Jean. Jésus les appela et leur dit : Vous savez que ceux qu'on regarde comme les chefs des nations les dominent, et que leurs grands exercent le pouvoir sur elles. Mais il n'en est pas ainsi parmi vous ; **au contraire, quiconque veut devenir grand parmi vous sera votre serviteur ; et quiconque veut être le premier parmi vous sera l'esclave de tous.** » Mc 10.41-44

« Il s'éleva aussi parmi eux une contestation : lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand ? Il leur dit : Les rois des nations les dominent, et ceux qui exercent le pouvoir sur elles sont appelés bienfaiteurs. Mais vous, ne faites pas ainsi ; au contraire, que le plus grand parmi vous soit comme le plus jeune, et **celui qui dirige** (gr. *hegeomai*) **comme celui qui sert.** Car lequel est le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? Et moi, je suis au milieu de vous comme celui qui sert. Lc 22.24-27

« Faites paître le troupeau de Dieu qui est avec vous, en veillant sur lui non par contrainte, mais volontairement, non pour un gain sordide, mais de bon cœur, non comme **dominant** sur ceux qui vous sont échus en partage, mais en étant les modèles du troupeau. » 1 P 5.3

Le ministère des surveillants comporte une autorité donnée par Dieu, fondée sur divers dons, et perçue, dans une vie exemplaire, comme une autorité *morale*. L'Église reconnaît le surveillant avec sa charge en tant que tel.

Il y a l'**enseignement** des apôtres, c'est-à-dire la bonne et saine doctrine, qui est conforme à la piété, qui est celle de Dieu notre Sauveur, la doctrine du Christ (Ac 2.42 ; 1 Tm 1.10 ; 4.6 ; 6.3 ; Tt 2.10 ; 2 Jn 9). Le contenu de l'enseignement est l'Évangile, le dessein de Dieu et, en fin de compte, toute l'Écriture de l'AT et du NT. Timothée fut exhorté à enseigner cela, les anciens doivent être capables d'enseigner, et il existe le don spirituel, ou don de grâce, d'enseignant.

Diriger comprend aussi enseigner. Cela n'a rien à voir avec dominer. Ici aussi, il y a une autorité. Mais elle consiste à être rendu capable d'enseigner et à être reconnu, dans le cadre de l'Église, comme quelqu'un qui peut transmettre la saine doctrine et dispenser droitement la parole de la vérité. L'enseignant sert ceux qui apprennent.

**Prêcher**, tel que cela se fait dans nos cultes d'Église, n'est pas à mettre sur le même plan qu'enseigner. Paul ne mentionne pas la « prédication » dans sa liste des dons et des fonctions du ministère, probablement parce que la prédication n'était pas quelque chose qui se faisait normalement dans les réunions des Églises. Il ne s'agissait pas d'un service rendu aux autres croyants. Dans le NT, la prédication, dans le contexte du ministère chrétien, est pratiquement synonyme d'évangélisation (gr. *kerysso*, prêcher, annoncer, proclamer). Et dès le début, des femmes ont prêché l'Évangile à leurs familles et à leurs amis, et au-delà.

Venons-en maintenant à deux notions que l'on ne trouve pas telles quelles dans la Bible. Elles désignent les deux courants de pensée controversés de la chrétienté sur la question des sexes.

## Complémentarisme

Ce terme vient des États-Unis et a été appliqué à la relation entre l'homme et la femme par des théologiens connus comme John Piper et Wayne Grudem. Cette position a été publiée en 1988 dans ce qu'on appelle le **Danvers Statement on Biblical Manhood and Womanhood** (téléchargeable ici en allemand : **Danvers-Erklärung.pdf (reformierte-freikirche.de)** (avec l'aimable autorisation)). Ce n'est que depuis lors que ce terme s'est imposé aussi dans l'espace germanophone pour décrire la relation

entre l'homme et la femme, mais dans une relation hiérarchique. La femme est d'égale valeur, mais pas d'égal statut. La différenciation des sexes est décrite par la formule « rôles d'égale valeur, mais différents ». Il y a des ministères qu'elle n'a pas le droit d'exercer parce qu'elle est une femme. Dans cette perspective, il s'agit avant tout d'enseigner et de diriger des hommes.

Le complémentarisme ne reflète toutefois **pas** l'enseignement historique de l'Église, qui jusqu'il y a environ 60 ans partait d'une infériorité et d'une moindre valeur de la femme par rapport à l'homme. D'où la subordination de la femme : en somme, une vision basse et restrictive de la femme. Une égalité de valeur et une égalité de statut étendue, telles que les défend le complémentarisme, sont un phénomène nouveau, pas plus ancien qu'environ 60 ans. Il en existe différentes variantes, donc tout un éventail dans la manière d'interpréter la préférence accordée à l'homme et la restriction imposée à la femme.

Je considère le complémentarisme évangélique actuel comme une forme remaniée, modérée ou douce du patriarcat, qui est lui-même une conséquence de la chute. J'ai bien conscience qu'il existe des relations conjugales qui fonctionnent bien et qui sont pleines d'amour, même lorsque la relation est comprise et vécue de manière complémentariste au sens ci-dessus. Mais cela ne rend ce point de vue ni juste ni biblique.

### Égalitarisme

Dans l'espace anglophone, le point de vue que je défends, avec certaines réserves, est appelé égalitarisme. Il importe de savoir ce qui se cache exactement derrière ce terme et quel est précisément son contenu. Cette vision de l'homme et de la femme est apparue en même temps que le complémentarisme. Dans l'usage allemand, « égalitaire » vise la justice sociale et l'égalité des chances. La définition est : aucun désavantage en raison du sexe ou d'autres caractéristiques au sein d'une société ou d'une communauté.

J'y adhère pleinement, et les femmes croyantes peuvent elles aussi profiter avec reconnaissance de tous les acquis du mouvement pour les droits des femmes des 100 dernières années, même si elles n'ont jamais fait partie de ces mouvements ou ne veulent pas en faire partie.

Mais le terme a aussi une connotation de nivellement, que je rejette tout autant. La belle différence entre l'homme et la femme à bien des égards fait partie de l'ordre de la création et ne doit pas être aplanie par l'égalitarisme. Il serait préférable d'utiliser le terme de **mutualisme**, qui souligne le vis-à-vis réciproque et mutuel.

### Note personnelle

Jusqu'il y a quelques années, j'ai défendu le complémentarisme, et je l'ai vécu et enseigné dans mon Église et dans mon mariage. Cela signifie qu'en tant que mari, j'aime ma femme et je suis coopératif, mais que, par principe, j'ai la direction et le dernier mot. Cela signifie aussi que les femmes ne dirigent pas, ne prêchent pas et n'enseignent pas devant l'Église. Cette forme « soft » ou « christianisée » du patriarcat du monde, j'ai dû l'abandonner à la suite d'une étude continue de la Bible et grâce à des ouvrages d'auteurs fidèles à la Bible. Ce fut pour moi un processus difficile, car pendant des décennies je l'avais compris et vécu exactement à l'inverse. Aujourd'hui, je suis reconnaissant que mes yeux aient été ouverts sur l'ampleur de mon erreur. Dans mon livre *Femmes, pardonnez-nous !* (« Frauen vergebt uns ») je l'ai exposé en détail en 2020, et je l'ai étayé sur mon site par de nouvelles contributions, de moi ou d'autres auteurs :

À la fin de mon exposé, je résumerai brièvement ce que je défends exactement aujourd'hui et comment je nomme ma position dans la discussion théologique.

## Arguments contre la direction et l'enseignement :

La rencontre d'aujourd'hui montre qu'il existe sur ce thème des conceptions fondamentalement différentes. À cela s'ajoute souvent beaucoup d'émotion, ce qui rend difficile un échange objectif. Chacun vient en ce jour avec son histoire, son empreinte, sa conviction, ses bonnes comme ses mauvaises expériences, et avec ses attentes. Et, je l'espère, avec l'ouverture, et aussi une pincée de sérénité, pour se remettre soi-même en question.

Dans ce qui suit, j'aborde les objections qui, à mon avis, sont le plus souvent avancées contre la direction et l'enseignement exercés par des sœurs dans l'Église. Ces arguments, je les ai moi-même défendus. Ils étaient pour moi parfaitement clairs et convaincants. M'en écarter signifiait pour moi quitter le centre biblique pour m'adapter au monde, où l'égalité des droits et le féminisme sont célébrés sous diverses formes idéologiques.

## Interdiction d'enseigner

Une instruction claire était pour moi cette parole de Paul, que je cite ici :

« *Que la femme apprenne en silence, en toute soumission. **Mais je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de dominer sur l'homme, mais elle doit rester dans le silence**, car Adam a été formé le premier, puis Ève ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, mais la femme qui, séduite, est tombée dans la transgression.* » 1 Tm 2.11-14

À un moment donné, j'ai remarqué que, bien qu'elle semble être une instruction claire, cette interdiction d'enseigner faite aux femmes ne peut être rattachée qu'à un seul verset – je le répète, à un seul verset. C'est étrange, quand on laisse agir sur soi la portée de cette instruction pour tous les temps et tous les lieux.

Pour préciser cette interdiction d'enseigner, il faut se demander : s'agit-il d'une interdiction totale d'enseigner ? Vaut-elle seulement à l'égard des hommes ? A-t-elle le droit d'enseigner des femmes, des adolescents et des enfants ? Ou bien n'a-t-elle pas le droit d'enseigner une fausse doctrine, mais bien la saine doctrine ? À partir de ce seul verset, il est impossible de répondre.

Comme toujours, ce n'est pas une seule parole de l'Écriture qui fait autorité : il faut interroger l'Écriture tout entière. Il faut comparer l'Écriture avec l'Écriture. Pour le dire avec Luther : « L'Écriture s'interprète elle-même. »

C'est pourquoi je vais confronter les versets suivants à la parole de Paul citée ci-dessus, la prétendue interdiction d'enseigner faite aux femmes :

Jésus dit à ses disciples : « *Allez donc, faites de toutes les nations des disciples, baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, **et enseignez-leur à garder tout ce que je vous ai prescrit**. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu'à l'achèvement de l'âge.* » Mt 28.18-20

C'est la mission que Jésus confie à tous, y compris aux femmes : enseigner. Les femmes aussi faisaient partie du cercle des disciples de Jésus. Les disciples féminines, c'est-à-dire les élèves, apprenaient elles

aussi auprès de Jésus pour pouvoir ensuite enseigner d'autres personnes. **Jésus le veut !** Cela peut se faire dans n'importe quel cadre, en n'importe quel lieu, dans les réunions de culte de l'Église, devant des hommes ou seulement des femmes, dans l'espace familial et privé ou dans l'espace public.

« Il (Apollos) se mit à parler avec assurance dans la synagogue. **Priscille et Aquilas** (le couple), l'ayant entendu, le prirent avec eux et **lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu** » (Ac 18.26).

La voie de Dieu, c'est l'histoire du salut. Et le baptême chrétien, puisque Apollos ne connaissait manifestement que le baptême de Jean. « Exposer » doit être compris comme « enseigner » ou « instruire ». Celui qui applique 1 Tm 2.12 comme interdiction d'enseigner à toute femme/sœur doit aussi l'appliquer à Prisca. Le seul fait établi est qu'elle a enseigné et qu'elle ne s'est pas tue. Cela s'est passé à Éphèse, où elle et son mari ont instruit Apollos – le lieu même où Timothée a reçu la lettre de Paul avec l'interdiction d'enseigner. Si l'on y voit une interdiction universelle d'enseigner, il faudrait formuler ainsi : **Mais je ne permets pas à Prisca d'enseigner, ni de dominer sur l'homme (Apollos), mais elle doit rester dans le silence.** Comme nous partons du principe que la Parole inspirée de Dieu ne porte pas de contradictions en elle-même, nous devons rejeter une interdiction universelle d'enseigner faite aux femmes dans l'Église.

Paul exhorte **tous ceux qui sont présents** dans une réunion chrétienne :

« Que faire donc, frères (au sens de frères et sœurs) ? Lorsque vous vous réunissez, **chacun de vous a un psaume, a un enseignement, a une révélation, a une langue, a une interprétation ; que tout se fasse pour l'édification.** » (1 Co 14.26).

Paul ordonne à Timothée que des **personnes** (gr. *anthropois* ; frères **et** sœurs) **enseignent** d'autres personnes, afin qu'elles puissent à leur tour **enseigner** d'autres :

« Et ce que tu (Timothée) as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des **personnes fidèles, qui soient capables d'enseigner aussi d'autres.** 2 Tm 2.2

Dans ce sens, les **femmes âgées doivent être des « enseignantes du bien »** (Tt 2.3). Le lieu et le cadre de cette instruction ne sont ni prescrits ni restreints ; ce sont surtout les jeunes femmes qu'elles doivent instruire. (**Anciennes** ; gr. *presbutidas*, c'est ainsi qu'on appelait au IV<sup>e</sup> siècle les *anciennes* ; mais il peut aussi s'agir ici simplement d'une femme âgée.)

**Conclusion** : il n'y a aucune restriction pour les femmes à enseigner. Peu importe le lieu, peu importe qui elles enseignent. Ce qui est décisif, c'est leur don, leur fiabilité à enseigner la saine doctrine et la confirmation par l'Église que leur ministère est voulu, ou autorisé par l'Église et ses responsables. **C'est pourquoi, à la lumière des textes cités, cette parole de Paul ne peut pas être une interdiction d'enseigner intemporelle et mondiale !**

Comme la première épître à Timothée le montre à plusieurs reprises, il s'agit de fausses doctrines et de femmes qui les colportaient dans les maisons. Paul s'adresse ici à un **problème local** de femmes riches à Éphèse, qui se sentaient appelées d'elles-mêmes et s'arrogeaient le droit, ou l'autorité, de le faire. C'est une **instruction limitée dans le temps**, et non une instruction normative pour chaque chrétienne sur cette planète. Cette femme, ou ces femmes posant problème à Éphèse, devaient d'abord se soumettre de bon gré et avec le désir d'apprendre à la saine doctrine, afin d'être rendues capables d'enseigner, et peut-être ensuite de devenir anciennes. Il est établi qu'enseigner une fausse doctrine, faute d'avoir appris dans la soumission à la saine doctrine, n'est pas un problème typiquement féminin. Mais c'était un problème à Éphèse, dont Timothée devait s'occuper.

Le mot « dominer » (gr. *authentein*) dans la phrase « je ne permets pas à la femme de **dominer** sur l'homme » n'est pas un mot positif. Il n'apparaît qu'à cet endroit dans le NT et n'est pas le mot habituellement employé pour *dominer*. Au contraire, il est négatif et a le sens de « **s'arroger l'autorité** » (selon le libellé de la King James Version anglaise), **et cela de manière illégitime.**

### Interdiction de parler

Le texte de l'interdiction d'enseigner est souvent directement rattaché à l'interdiction de parler de 1 Co 14. Ce sont d'ailleurs les seuls textes qui s'expriment explicitement sur notre sujet et qui restreignent particulièrement les femmes. Jusqu'il y a environ 10 ans, il était clair pour moi que les femmes se taisaient pendant le culte, comme le prescrivent clairement les versets suivants :

« Que les femmes **se taisent** dans les assemblées, car **il ne leur est pas permis d'y parler** ; mais qu'elles soient soumises, comme le dit aussi la loi. Si elles veulent apprendre quelque chose, qu'elles interrogent leurs propres maris à la maison ; car il est **honteux pour une femme de parler dans l'assemblée.** » 1 Co 14.34-35

Ma conviction bien arrêtée a été remise en question par Paul lui-même, qui parle auparavant, en 11.5, de femmes qui prient et prophétisent, très probablement dans l'assemblée de culte. Et aussi parce qu'au chapitre 14, il y a au moins 5 invitations concrètes de Paul à tous les frères et sœurs à contribuer par la parole à l'édification de l'Église. Un sacerdoce universel qui offre à Dieu des sacrifices de louange, appelés fruit des lèvres, n'est pas non plus concevable avec le silence. Soit dit en passant, lorsque le cantique d'Anne ou le Magnificat de Marie est lu pendant le culte, ces femmes parlent par la Parole inspirée.

Ces versets sont donc une grande énigme, parce qu'ils contredisent tout ce que disent Paul et le NT, ainsi que l'AT, en général et en particulier. Il existe d'innombrables tentatives d'explication de cette contradiction, que la plupart des lecteurs de la Bible remarquent. Par souci de fidélité à la Bible, certaines Églises essaient de mettre en pratique le silence absolu. Je viens du mouvement des Frères (darbystes), où cela se pratique encore aujourd'hui. Là, les femmes n'ont pas le droit de prêcher, ni de prier, ni de proposer des cantiques, ni de diriger le culte. Elles peuvent seulement chanter avec les autres et dire amen.

Dans ces deux versets, il est interdit trois fois aux femmes de parler, ou bien il leur est ordonné de se taire. **C'est absolu et rigoureux, et cela ne peut pas être contourné ni dissous par l'exégèse.** Les interprètes conservateurs, ou fidèles à la Bible, en dehors du mouvement des Frères essaient de dissoudre ce commandement catégorique de se taire, mais ce faisant ils assouplissent toujours à nouveau le commandement absolu de silence.

Philip B. Payne a montré que ces versets sont marqués comme une insertion ultérieure dans le Codex Vaticanus et le Codex Fuldensis (manuscrits importants et étendus des IV<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles). De plus, ces deux versets se trouvent tantôt à cet endroit, comme chez nous, après le verset 33, mais dans d'autres manuscrits seulement après le verset 40. Dans cette ampleur, c'est unique, et c'est un indice que le texte était une note marginale qu'un copiste a insérée plus tard à l'endroit qu'il jugeait juste. Une fois insérée depuis la marge, tous les copistes l'ont consciencieusement recopiée, comme s'il s'agissait du texte original de Paul.

**Il n'existe, ni dans le NT ni dans l'AT, d'injonction même approximativement semblable, avec des conséquences aussi étendues – en l'occurrence pour les femmes –, qui pourrait confirmer ce texte.**

**C'est pourquoi ce texte ne peut pas être une instruction normative.** De nombreux commentateurs et traducteurs de la Bible considèrent ces versets comme non pauliniens et comme une insertion ancienne (IIe siècle).

Une mise en pratique concrète et conséquente de ces versets n'est d'ailleurs guère possible. Le simple bon sens nous dit qu'on ne peut pas interdire aux femmes toute prise de parole dans l'assemblée.

Pour toute la discussion sur l'enseignement et la direction, ce verset ne peut pas être retenu.

### **Chef (tête) et soumission**

Le texte dit de l'interdiction d'enseigner et le prétendu commandement de silence renvoient à la nécessaire soumission de la femme. Au moins sept fois, les femmes sont invitées dans le NT à se soumettre à leurs maris. Pourquoi en est-il ainsi ? Ce ne peut pas être l'ordre de la création (j'y reviendrai), puisqu'il ne fonde aucune différence hiérarchique dont on pourrait déduire une soumission.

Il s'agit principalement de deux textes, l'un d'Éphésiens 5 et l'autre de 1 Pierre 3.

« **Soumis les uns aux autres** dans la crainte de Christ. Femmes, [soyez soumises] à vos propres maris, comme au Seigneur. » Ep 5.22

**Paul ne demande pas en premier lieu une soumission unilatérale, mais une soumission mutuelle.**

« De même, vous, femmes, **soyez soumises à vos propres maris**, afin que, si quelques-uns n'obéissent point à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes, .... **Vous, maris, de même**, [soyez soumis à vos propres femmes] vivez avec elles avec intelligence, comme avec un vase plus faible, le féminin, en leur rendant honneur comme à celles qui sont aussi cohéritières de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient pas entravées. » 1 P 3.1, 7

Il en est chez Pierre comme chez Paul – il demande une soumission mutuelle et non unilatérale. Pourtant, pour ainsi dire dans le même souffle, les femmes sont invitées à la soumission. À l'époque, les femmes étaient de toute façon soumises hiérarchiquement. Pour elles, une telle injonction n'avait rien de nouveau ni d'étrange. C'était alors un consensus culturel et social. Si jusque-là elles s'étaient peut-être soumises par contrainte, elles pouvaient désormais le faire de bon cœur, en tant que disciples de Jésus et dans sa force.

Les apôtres n'écrivent ni n'agissent contre la relation des rôles entre les sexes de l'Antiquité d'alors. D'un côté, ils confirment la soumission de la femme ; de l'autre – et c'est nouveau –, ils invitent les hommes à l'amour et à un comportement attentionné. **Il n'est pas ordonné aux hommes de diriger, de gouverner ou de dominer, ni même d'exiger la soumission.**

Les instructions pour l'ordre de la maison antique, que Luther a appelées « Haustafeln » (codes domestiques), **sapent les ordres sociaux de l'époque, puisque l'Évangile et l'amour du Christ transforment des relations souvent dures et violentes.** Avec l'Évangile, tout ne change donc pas du jour au lendemain ; c'est un processus de changement de mentalité et de comportement qui commence. À son terme se trouve, par exemple, la fin de l'esclavage, que les apôtres n'ont pas exigée, mais qui était déjà en germe au cœur de l'Évangile.

La soumission « chrétienne » (c'est-à-dire la soumission entre croyants, y compris entre maris et femmes croyants) est **une marque de respect humble, loyale et aimante, une collaboration et un**

**soutien.** Comme l'humilité et la douceur, la soumission devrait être un trait de caractère chrétien normal. Et idéalement, elle devrait être réciproque.

**Que signifie le fait que l'homme est le chef (la tête) de la femme (1 Co 11.3) ?** Contrairement à ce que nous supposerions dans notre langue allemande (*Haupt*), cela ne signifie pas « chef suprême » (*Oberhaupt*), qui conduit, dirige, domine ou gouverne. Lorsque Paul emploie cette métaphore, elle signifiait **source et origine**. Ainsi, la femme avait été tirée de l'homme (11.8) et devait donc rendre honneur à l'homme. L'homme comme tête de la femme n'est pas son maître, ni son dirigeant, mais son sauveur, qui l'aime, la protège, pourvoit à ses besoins et prend soin d'elle (Ep 5.21-33). La métaphore de la tête illustre l'unité aimante de l'homme et de la femme, ainsi que le soin apporté à son corps à l'exemple du Christ.

En bref, on peut dire ceci : les dictionnaires grecs profanes, la Bible grecque et l'usage linguistique de Paul montrent que Paul, par « tête », n'a pas voulu dire « autorité ». **Nulle part la Bible n'enseigne la suprématie masculine ou un rôle de direction de l'homme par rapport à la femme.**

La Septante, qui traduit l'hébreu en grec, n'emploie pas le mot *kephale*, mais un autre mot, lorsque l'hébreu entend *tête* au sens de dirigeant, meneur, souverain. On en déduit que le sens de *kephale* ne va pas dans cette direction.

### **Les prêtres masculins d'Israël et les 12 disciples de Jésus**

Des prêtres exclusivement masculins et 12 disciples masculins étaient pour moi un argument fort en faveur d'une direction exclusivement masculine.

En Israël, il n'y avait que des prêtres masculins. Mais j'ai dû constater que le désir et la volonté de Dieu étaient que **tous, hommes comme femmes**, soient prêtres :

« et **vous** serez pour moi un royaume de prêtres et une nation sainte. Telles sont les paroles que tu diras aux enfants d'Israël. (Ex 19.6)

Cela est aussi annoncé pour l'avenir :

« vous serez appelés prêtres de l'Éternel ; on vous nommera serviteurs de notre Dieu. » Es 61.6

Pourquoi on n'en est pas encore arrivé là dans l'AT est difficile à dire : une raison peut être que le sacerdoce lévitique devait faire contraste avec les femmes consacrées, les prêtresses et prostituées des cultes idolâtres cananéens.

« Il n'y aura aucune prostituée consacrée parmi les filles d'Israël, et il n'y aura aucun prostitué consacré parmi les fils d'Israël. » Dt 23.17

Le service sacerdotal, quand il avait lieu dans le culte sacrificiel lévitique, était un dur travail physique, comparable à celui d'un boucher. Les hommes sont en moyenne (abstraction faite, comme toujours, des exceptions) physiquement plus forts que les femmes.

**Sans restriction, il est vrai que, dans la nouvelle alliance, toute personne née de Dieu est prêtre.** C'est pourquoi, rétrospectivement, ce n'est pas le sexe qui peut avoir été, dans l'Ancien Testament, la raison pour laquelle seuls des hommes étaient prêtres. (He 2 – 10 ; 1 P 2.9 ; Ap 1.6 ; 5.10).

Les 12 disciples ne pouvaient représenter les 12 fils de Jacob, ou les 12 tribus d'Israël, qu'en tant qu'hommes juifs. Ils représentent le passage unique de l'ancienne à la nouvelle alliance.

Les dirigeants et les surveillants n'ont pas besoin aujourd'hui d'être des hommes juifs : tous ceux qui aspirent à être dirigeants sont invités, y compris des hommes issus des nations. 12 apôtres qui étaient des hommes juifs ne signifient pas l'exclusion des femmes des fonctions de direction. Junia, une femme, est appelée apôtre par Paul (Rm 16.7), tout comme Barnabas a été appelé apôtre (Ac 14.14).

### Conditions requises pour les anciens et les surveillants

La femme (ou les femmes) d'Éphèse à qui s'adresse l'interdiction d'enseigner voulait-elle peut-être être surveillante ? Notre division en chapitres fait commencer 1 Tm 3.1 ainsi :

*Cette parole est certaine : si **quelqu'un** aspire à la charge de surveillant, il désire une belle œuvre.*

Paul semble tout à fait envisager pour cette femme (ou ces femmes) la possibilité de devenir surveillantes, si elles remplissent les conditions qui suivent. La première étape serait d'apprendre dans le silence et la soumission et d'être modeste dans l'apparence extérieure. Les femmes aisées d'Éphèse devaient, au lieu de se comporter de façon inconvenante (2.9), faire de **bonnes œuvres** (2.10). Paul emploie une expression semblable pour parler de la charge de surveillant : si quelqu'un aspire à la charge d'ancien, il désire une **bonne œuvre** (3.1). La charge d'ancien est une bonne œuvre à laquelle ces femmes pourraient aspirer, si elles s'y qualifiaient.

Mais Paul ne s'adresse-t-il pas, en 3.1-7, seulement à des hommes ? Non, certainement pas. « **Quelqu'un** » (gr. *tis*) est un mot de genre neutre. Il peut signifier : **si elle ou si il** aspire à la charge de surveillant. **Paul encouragerait-il des femmes à aspirer à une charge qui leur est interdite ?** Paul montre clairement que « quelqu'un/chacun » est souvent son sujet, en répétant « quelqu'un/chacun » au verset 5, de même que dans la liste parallèle des conditions requises pour les surveillants en Tite 1.6. ***Il n'y a pas un seul pronom masculin dans les conditions requises pour les dirigeants des Églises en 1 Tm 3.1-13 ou en Tite 1.5-9 ; 2.8. Mais cela n'apparaît pas dans les traductions allemandes.***

Mais qu'en est-il alors de la condition « **mari d'une seule femme** » ? Cette formulation, pourrait-on penser, ne peut s'appliquer qu'à des hommes. Non, car la phrase entière doit être comprise comme une **expression idiomatique**. Certains en extraient un mot, à savoir « mari », et l'isolent arbitrairement du contexte pour en déduire une nouvelle exigence – à savoir que tout surveillant doit être un « homme ». La plupart des interprètes de la Bible, y compris des complémentaristes, comprennent cependant « mari d'une seule femme » en ce sens que **les polygames ou les hommes sexuellement infidèles** sont exclus de la fonction de surveillant.

Lire dans cette expression un double sens, à savoir à la fois une exclusion des polygames et une exigence universelle selon laquelle les surveillants doivent être des hommes, est injustifié et réduirait à l'absurde la plupart des autres exigences ambiguës de Paul envers les surveillants. Tous les surveillants doivent-ils avoir une « propre maison » avec des esclaves et plusieurs « enfants » assez âgés pour « croire » et être soumis « en toute dignité » ?

***Comme 1 Tm 3.11 nomme les conditions requises pour les diacres féminins, la même expression « mari d'une seule femme » dans les exigences pour les diacres en 3.12 ne peut pas exclure les femmes.***

Le principe de la **monogamie**, qui s'exprime dans « mari d'une seule femme », vaut également pour les hommes et pour les femmes, tout comme « tu ne convoiteras point la femme de ton prochain »

(Ex 20.17) vaut également pour un homme ou pour une femme qui convoite le conjoint de son prochain. C'est pourquoi la traduction la plus exacte de « mari d'une seule femme » est « **monogame** », car elle rend le mieux le sens global de l'expression grecque aux formes masculines.

Il n'existe aucune instruction apostolique qui interdise aux femmes la charge de surveillant (comme, par exemple, un commandement de silence en 1 Co 14.34-35).

De quoi fallait-il alors partir, ou à quoi fallait-il s'en tenir, si cette question s'était posée au I<sup>er</sup> siècle ? S'il y avait déjà dans l'Ancien Testament des exceptions à la direction par des hommes, s'il y avait aussi des exceptions dans la société au sens large, si l'attitude de Jésus et des apôtres envers les femmes était plus positive que celle de la culture dominante, et si des femmes recevaient et exerçaient les dons de l'Esprit, ou rassemblaient des Églises de maison dans leurs maisons, alors il n'y avait aucun fondement pour supposer que la direction dans les Églises était interdite aux femmes.

## **Arguments en faveur de l'égalité des hommes et des femmes, aussi dans l'enseignement et la direction :**

Si l'on essaie une fois d'aborder l'Écriture de manière neutre, ou sans résultat fixé d'avance, sur la question des sexes, on trouvera l'égalité sous différents aspects. Le thème de l'enseignement et de la direction doit être éclairé par l'Écriture tout entière, et non déterminé ou restreint par un ou deux textes courts.

Le récit de la création a été pour moi une découverte nouvelle, qui m'a conduit à changer ma façon de penser et qui a été un aiguillage déterminant pour la manière dont je dois aussi lire les textes du NT sur ce sujet. C'est pourquoi nous commençons tout au début :

### **Argument tiré de la création**

Pour les deux sexes, il en va de même : tous deux portent l'image de Dieu, et tous deux doivent être féconds et dominer. Il n'y a dans l'état originel aucun ordre de rang ni aucune hiérarchie, pas non plus de répartition des tâches ou des rôles.

« Et Dieu dit : Faisons **des êtres humains à notre image, selon notre ressemblance** ; et **qu'ils dominent** sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre et sur tout reptile qui rampe sur la terre ! Et Dieu créa l'être humain à son image, il le créa à l'image de Dieu ; homme et femme il les créa. Et **Dieu les bénit, et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la ; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre !** » Genèse 1.26-28 (traduit d'après la Bible allemande Elberfelder)

La création d'Ève est décrite de manière saisissante. Pourquoi a-t-elle été créée ?

« Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai **une aide qui lui corresponde**. » Gn 2.18 (Elberfelder, traduction allemande de la Bible ; note : comme son **vis-à-vis**, comme ce qui lui correspond)

*Einheitsübersetzung* : Je lui ferai une aide **qui soit son égale**.

*Gute Nachricht* : Je veux créer un être qui l'aide et **qui lui convienne**.

*Zürcher Bibel* : Je lui ferai une aide **à sa mesure**.

Que signifie exactement « une aide qui lui corresponde » – en hébreu « ezer kenegedo » ?

**‘ēzer = « force, aide, sauveur, salvatrice, protecteur, puissance »**

*Dans l'AT, 16 fois « Dieu est notre aide », 3 fois pour un protecteur militaire ; donc jamais quelque chose de subordonné, au contraire, peut-être quelque chose de supérieur.*

**kēnegēdô : kē = comme + negēd = devant + ô = lui « comme devant lui »**

*Littéralement, cette expression signifie : « une force comme devant lui »*

*Dans le langage courant, elle signifie : « une force qui lui correspond »*

La femme comme aide ne décrit pas un subordonné et ne fonde ni soumission ni hiérarchie. Adam a plutôt besoin d'une âme sœur. D'un allié. D'un partenaire. D'un vis-à-vis, d'un complément. D'un pendant à chaque aspect de son existence : physique, psychique, spirituel, mental ; extérieur comme intérieur. En résumé, c'est cela que signifie une aide qui lui corresponde.

Paul aussi résume, en regard de la création de l'homme et de la femme : « Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est point sans l'homme, ni l'homme sans la femme. » 1 Co 11.11

L'ordre de la création avant la chute voit l'homme et la femme comme égaux en statut et en droits. Il n'y a pas de hiérarchie. Il ne peut pas y en avoir eu, puisqu'elle ne commence qu'après la chute :

« Il dit à la femme : ... tes désirs se porteront vers ton mari, **mais il dominera sur toi.** » Gn 3.16

C'est la description des conséquences de la chute. La domination de l'homme sur la femme n'était pas la volonté de Dieu dans la création. Cette domination est pécheresse. L'histoire jusqu'à nos jours prouve de manière saisissante ce caractère tragique. Rien de cela n'est bon, rien de cela n'est spirituel. **Ce n'est pas un ordre de la création, mais plutôt, en tant que conséquence de la chute, un DÉSordre de la création.** Une domination du plus fort dans une création déchue. C'est pourquoi nous ne devrions pas soutenir cette domination unilatérale de l'homme, pas même lorsqu'elle a été christianisée et qu'on la projette dans le NT (eiségèse).

## Argument historique

L'histoire d'Israël et l'histoire du NT, de même que l'histoire de l'Église, montrent sans aucun doute que les femmes ont le droit, la capacité et le devoir d'enseigner et de diriger. Ces femmes sont décrites tout naturellement dans ces fonctions. Nulle part cela n'est présenté comme une exception, comme si Dieu suspendait temporairement un ordre qu'il aurait lui-même établi, faute d'hommes disponibles.

## Les femmes dans l'Ancien Testament

La prophétesse Miriam est envoyée par Dieu pour conduire Israël (Mi 6.4 ; cf. Ex 15.20-21). Dieu lui-même dit en Michée 6.4 : « Car je t'ai fait monter du pays d'Égypte, je t'ai délivré de la maison de servitude, et j'ai envoyé devant toi Moïse, Aaron et Miriam. »

Dieu lui-même a donc aussi envoyé une femme devant son peuple ! Il n'y avait pas de pénurie d'hommes, Moïse et Aaron étaient bien là ; c'était sa volonté d'avoir une femme dans cette équipe de direction.

**Débora** est l'une des juges que « l'Éternel suscita » et qui « délivrèrent Israël de la main de ses ennemis » (Jg 2.16, 18 ; 4.10, 14, 24 ; 5.1-31), une prophétesse et la plus haute dirigeante de tout Israël (4.4-5). Elle, épouse et mère (5.7), avait l'autorité de donner un ordre à Barak, le commandant

militaire d'Israël : « Va ! » (4.6, 14), et il alla. Ils collaboraient bien, avec une autorité commune : lui comme commandant militaire, elle comme **commandante en chef**.

**La reine Esther** avait assez d'influence pour obtenir l'anéantissement de la maison d'Haman avec 75 000 ennemis des Juifs (Est 7.1-10 ; 9.1-32). Avec Mardochée, « elle écrivit avec pleine autorité ..... le décret d'Esther confirma ces prescriptions » (9.29-32).

Les prêtres consultèrent la **prophétesse Hulda** au sujet du livre de la loi perdu, et se placèrent sous sa direction spirituelle. Les dirigeants d'Israël, y compris le roi, les anciens, les prophètes et le peuple, acceptèrent sa parole comme divinement révélée (2 R 22.14–23.3 ; 2 Ch 34.22-32). L'obéissance de la direction masculine d'Israël à la parole de Dieu prononcée par une femme déclencha probablement le plus grand réveil de l'histoire d'Israël (2 R 22.14–23.25 ; 2 Ch 34.29–35.19).

La femme d'Ésaïe était une **prophétesse** : « Je m'approchai de la **prophétesse** ; elle conçut, et enfanta un fils. L'Éternel me dit : Donne-lui pour nom : "Qu'on se hâte de piller, qu'on se hâte de prendre le butin". » Es 8.3

***Aucun texte de l'Ancien Testament ne dit que Dieu n'a permis aux femmes d'exercer une telle autorité politique ou religieuse sur des hommes qu'en raison de circonstances particulières, et ces cas ne sont pas non plus décrits comme des exceptions à un principe biblique.***

## **Les femmes dans le Nouveau Testament**

Avec Jésus, une nouvelle dimension d'humanité entre dans la question des sexes du judaïsme antique. Sa mère devient prophétesse, et son Magnificat devient Écriture inspirée (Lc 1), comme déjà le cantique de louange d'Anne (1 S 2.1 ss). Auprès de Jésus, les femmes sont respectées et estimées ; il se tourne vers elles sans distinction, il les valorise ; auprès de lui, elles ont le droit et le devoir d'apprendre, d'être ses élèves. Abstraction faite de quelques rares exceptions, c'était carrément la rupture d'un tabou.

À une femme qui avait perdu toute estime de soi, il s'est révélé comme le Messie. Elle entend de sa bouche des paroles que personne n'avait jamais entendues auparavant. Cette rencontre eut des conséquences : le premier missionnaire chrétien fut une **femme samaritaine** : « Plusieurs Samaritains de cette ville crurent en lui à cause de la parole de la femme » (Jn 4.39 ; 28-42).

Il y avait des **disciples féminines** (Lc 8.1), comme par exemple Marie, qui est assise aux pieds de Jésus et apprend, pour le transmettre plus tard elle aussi – et faire ainsi exactement ce que Jésus confie aux disciples en Mt 28, à savoir baptiser et enseigner.

La première personne que le Christ ressuscité est allé trouver et qu'il a chargée d'annoncer la bonne nouvelle de sa résurrection et de son ascension prochaine fut **Marie de Magdala** (Jn 20.14-18). Puisque « apôtre » signifie « envoyé », il est juste de dire que le Christ l'a établie **apôtre des apôtres**. Avant d'apparaître aux disciples, Jésus leur a fait transmettre la nouvelle de sa résurrection par une femme. Il aurait aussi très bien pu leur apparaître lui-même tout de suite. Mais il voulait leur apprendre par là : le témoignage d'une femme doit être cru par vous, les hommes, tout autant que le témoignage d'un homme, car c'est moi qui l'ai envoyée ! Une nouvelle ère du salut était sur le point de commencer !

Pour le Christ, la direction, qu'il a redéfinie comme une direction humble et servante (p. ex. Jn 13.3-17), convient aux femmes au moins autant qu'aux hommes.

En Rm 16.1-16, Paul salue nommément dix personnes qu'il désigne comme collaborateurs dans le ministère chrétien. **Sept de ces dix personnes sont des femmes :**

**Phœbé**, « diaconesse de l'Église de Cenchrées » (16.1) et » protectrice/dirigeante<sup>2</sup> de beaucoup, et de moi-même » (16.2) ;

**Junia**, « éminente parmi les apôtres » (16.7) ; elle avait été en prison avec Paul, avec son mari, à cause de sa proclamation de l'Évangile.

**Prisca**, « ma collaboratrice en Christ-Jésus » (16.3 ; cf. Ph 4.3) ;

et **Marie, Tryphène, Tryphose et Perside** « ont beaucoup travaillé pour le Seigneur » (16.6, 12).

1 Co 16.16 invite les croyants à « **se soumettre à tout collaborateur** » . En 1 Th 5.12, \*\*\* » ceux qui travaillent parmi vous « \*\*\* sont désignés comme \*\*\* » ceux qui vous dirigent dans le Seigneur »\*\*\*. Il s'agit ici de personnes ayant une responsabilité de direction ! On ne soulignera jamais assez que Paul n'énumère donc pas simplement ces femmes comme des croyantes, mais comme des dirigeantes dans le ministère. Dans ce passage, Paul salue de nombreux croyants, mais il ne désigne que dix personnes comme collaborateurs, c'est-à-dire dirigeants, et sept d'entre elles sont des femmes. Les trois hommes sont Aquilas, Andronicus et Urbain. Les deux premiers sont nommés avec leurs épouses, ce qui souligne leur autorité commune.

Que Paul cite une proportion aussi élevée de femmes parmi les dirigeants d'une communauté publique est unique dans toute l'histoire de la littérature grecque antique. Cela indique une importance de la direction féminine dans l'Église primitive qui était exceptionnelle pour la culture de l'époque.

Les quatre filles de l'évangéliste Philippe sont la preuve que la promesse de Joël s'est accomplie à la Pentecôte, y compris pour les filles :

« *Nous partîmes le lendemain et nous arrivâmes à Césarée ; nous entrâmes dans la maison de Philippe l'évangéliste, qui était l'un des sept, et nous logeâmes chez lui. Il avait **quatre filles vierges qui prophétisaient**.* » Ac 21.8-9

Il est vraisemblable, sans être certain, que Nympha faisait partie des dirigeants de l'Église, puisqu'elle mettait sa maison à la disposition de l'Église de Laodicée :

« *Saluez les frères qui sont à Laodicée, et **Nympha**, et l'Église qui est dans sa maison.* » Col 4.15

À Philippiques, Paul mentionne deux femmes qui étaient en désaccord. Elles étaient certainement actives dans des ministères importants pour l'Église ; sinon, Paul ne se serait pas adressé directement à elles en les nommant.

« *J'exhorte **Évodie** et j'exhorte **Syntyche** à être du même sentiment dans le Seigneur. Et toi aussi, fidèle collègue, oui, je te prie de les aider, elles qui ont combattu pour l'Évangile avec moi,* Ph 4.2-3

Lorsque Paul n'était pas encore en Christ et persécutait l'Église, il s'en prenait, comme Luc le rapporte deux fois, aux hommes **et** aux femmes, pour les jeter en prison (Ac 8.3 ; 9.2). Pourquoi aussi les femmes ? On élimine toujours les dirigeants ; les simples brebis du troupeau intéressent moins, ou pas du tout. Jusqu'à aujourd'hui, c'est ce qui se fait dans les pays où les chrétiens sont persécutés.

## Autres femmes

Le temps manque pour entrer maintenant dans le très vaste domaine de ce que les femmes ont accompli dans l'Église naissante, au Moyen Âge, à la Réforme et dans les mouvements de réveil. Des milliers d'entre elles ont enseigné et dirigé, et sans elles la chrétienté serait probablement différente aujourd'hui. Beaucoup sont connues par leur nom. Il y a eu des anciennes tout comme des prédicatrices et des enseignantes.

On oublie souvent aussi que les femmes ont enseigné et dirigé non seulement par la parole, mais aussi par leurs écrits. Il y a des autrices de cantiques et des écrivaines célèbres, qui ont fortement marqué l'histoire de l'Église chrétienne

Il est vrai que, dans l'ensemble, elles étaient en minorité par rapport aux hommes. Cela s'explique par la situation culturelle de chaque époque, où les femmes étaient toujours et partout plus ou moins désavantagées et ne devaient pas paraître en public. C'est précisément cela, la culture et l'empreinte du monde, à l'ombre de Gn 3.16. Cela n'a rien à voir avec le royaume de Dieu, avec ce qui est maintenant devenu réalité en Christ.

## Argument sotériologique – le salut en Christ

Tous ceux qui invoquent le Seigneur et se confient en lui seront sauvés. C'est la bonne nouvelle de l'Évangile. Le salut, la délivrance et la vie éternelle sont ouverts à tous, sans exception. Paul écrit aux Galates, au chap. 3.26-27 :

« *car vous êtes tous [devenus] fils de Dieu par la foi en Christ-Jésus. Car vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ.* »

Le privilège de devenir fils de Dieu vaut pour les hommes comme pour les femmes. Dans la terminologie de Paul, les femmes aussi deviennent des « fils de Dieu ». Naturellement, en tant que femmes, elles sont aussi des filles de Dieu, mais Paul souligne ici le statut social qu'avaient les fils dans l'Empire romain : ce privilège est désormais accordé à tous dans la relation avec Dieu, y compris aux femmes.

S'y ajoute, précisément pour les femmes, que c'est le baptême d'eau – et non la circoncision, impossible pour elles – qui est institué comme signe que l'on est devenu fils de Dieu.

Paul y rattache une affirmation qui avait un effet explosif dans le contexte de l'époque. **Il n'affirme pas une fois de plus qu'en Christ tous peuvent être sauvés, car il l'a déjà fait en de nombreux endroits. Il vise le fait qu'en Christ les différences nationales, sociales et de sexe ne jouent plus aucun rôle :**

« *Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme et femme ; car tous vous êtes un en Christ-Jésus.* » Ga 3.28

En Ga 2.11–3.28, Paul souligne que le traitement inégal d'un groupe social, y compris des femmes, dans l'Église est en contradiction avec l'Évangile. Il dénonce des chrétiens d'origine juive, y compris l'apôtre Pierre, parce qu'ils ne traitent pas les chrétiens d'origine païenne comme leurs égaux et refusent même de manger à la même table qu'eux. Paul argumente que c'est contraire à l'Évangile d'attribuer un statut ou des privilèges dans l'Église en fonction de l'appartenance ethnique, de la condition sociale ou du sexe. L'identité du salut de tous les chrétiens est fondée en Christ seul !

Comme ce sont toutes des catégories sociales et que « en Christ-Jésus » se rapporte à l'Église (1.22), l'application la plus évidente de Ga 3.28 concerne les relations sociales dans l'Église. **Le passage relie indissolublement le salut à la vie sociale dans l'Église.** Comme dans tous les écrits de Paul, la rédemption en Christ ne peut être séparée de la vie dans le corps du Christ. Le rejet de ces distinctions par Paul doit avoir pour conséquence l'inverse, à savoir la confirmation de l'égalité de rang de tous ces groupes dans la vie pratique de l'Église, car ils sont tous un en Christ.

Les trois groupes de personnes mentionnés **restent** bien sûr, en tant que chrétiens, ce qu'ils sont de naissance (à l'exception peut-être des esclaves, qui peuvent devenir libres). Mais les conventions, les exclusions et les discriminations du monde d'alors et d'aujourd'hui ne s'appliquent plus dans l'Église, dans la nouvelle création. En ce qui concerne l'homme et la femme, leur relation conforme à la création originelle est rétablie en Christ. Même de simples esclaves, hommes et femmes, pouvaient être enseignants et dirigeants dans l'Église, mais pas en dehors de l'Église, dans leurs conditions sociales.

Un proche parallèle à Ga 3.28 est 1 Co 11.11 :

**« Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est rien sans l'homme, et l'homme n'est rien sans la femme. »**

Paul dit cela dans le contexte de la confirmation que les femmes, comme les hommes, peuvent conduire les activités les plus importantes dans les assemblées publiques de l'Église – la prière (la dimension verticale du culte : parler à Dieu) et la prophétie (la dimension horizontale du culte : parler aux hommes) –, pourvu qu'elles le fassent d'une manière qui ne renie pas le mariage et la morale chrétienne. **Par conséquent, cette négation d'une séparation entre hommes et femmes « dans le Seigneur » doit valoir au moins pour ces activités de direction de l'Église.**

Le fait du salut, selon lequel les distinctions nationales, sociales et de sexe n'ont plus d'importance dans l'Église, Paul l'exprime une fois de plus sans équivoque en 2 Co 5.16 ss :

**« Ainsi, dès maintenant, nous ne connaissons personne selon la chair ; et si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant nous ne le connaissons plus ainsi. Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle création ; les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui-même par Christ et qui nous a donné le ministère de la réconciliation : car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en ne leur imputant point leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation. »**  
(traduit d'après la Bible allemande Elberfelder)

Si nous ne connaissons plus personne selon la chair, alors le sexe aussi est sans importance. Seule compte la nouvelle créature en Christ. Et que fait cette nouvelle créature, réconciliée avec Dieu ? Elle exerce le ministère qui prêche la réconciliation ! Donc tous prêchent.

Les gens qui jugeaient le Christ selon la chair pensaient sans doute : « Qu'est-ce que ce fils de charpentier veut nous dire ? » Ceux qui l'ont simplement écouté ont reconnu qu'il enseignait « comme ayant autorité ». Nous devons donc apprendre à juger tous les êtres humains spirituellement et à faire abstraction de tout ce qui nous saute d'abord aux yeux (statut social, apparence, sexe).

## Argument charismatique

Le Saint-Esprit est répandu sur les femmes et sur les hommes de la même manière. Il accorde des dons à chaque femme croyante et à chaque homme croyant comme il le veut. Dans l'énumération des charismes figurent le don d'enseignement et le don de direction. **Nulle part il n'est fait de distinction selon le sexe.** Les textes suivants parlent d'eux-mêmes, à commencer par l'événement de la Pentecôte :

« mais c'est ici ce qui a été dit par le prophète Joël : "Dans les derniers jours, dit Dieu, je répandrai de mon Esprit sur toute chair ; **vos fils et vos filles prophétiseront**, vos jeunes gens auront des visions, et vos vieillards auront des songes. Oui, même sur mes serviteurs et **sur mes servantes, dans ces jours-là, je répandrai de mon Esprit ; et ils prophétiseront.**" » Ac 2.16-18

Le Saint-Esprit est aussi le donateur des dons spirituels de la grâce, par lesquels le corps du Christ, l'Église, est animé, maintenu, dirigé et nourri. Parmi eux figure aussi le don de direction, ou de présidence :

« Puisque nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée : si c'est la prophétie, prophétisons selon la mesure de la foi ; si c'est le service, **appliquons-nous au service ; que celui qui enseigne s'applique à l'enseignement** ; que celui qui exhorte s'applique à l'exhortation ; que celui qui donne le fasse avec simplicité ; **que celui qui préside le fasse avec zèle** ; que celui qui exerce la miséricorde le fasse avec joie. » Rm 12.6-8

Zürcher Übersetzung (traduction allemande de la Bible) : 7 que ce soit le don de servir, **là où il s'agit de service, d'enseigner, là où il s'agit d'enseignement**, 8 de consoler, là où il s'agit de consolation. Celui qui donne quelque chose aux autres, qu'il le fasse sans arrière-pensée ; **celui qui assume une tâche de direction, qu'il le fasse avec dévouement** ; celui qui exerce la miséricorde, qu'il le fasse avec sérénité et joie.

« Et Dieu a établi dans l'assemblée premièrement des apôtres, **deuxièmement des prophètes, troisièmement des docteurs**, ensuite les miracles, puis les dons de guérisons, les aides, **les dons de gouvernement**, les diverses sortes de langues. » 1 Co 12.28

L'argument charismatique parle de lui-même, il s'explique de lui-même et c'est le plus clair. Pourquoi Dieu donnerait-il des dons que la personne concernée n'aurait ensuite pas le droit d'utiliser pour l'édification du corps ? Il est d'ailleurs superflu de faire remarquer que les dons mentionnés ont aussi été accordés aux femmes. Ce serait une « erreur de système » si elles n'avaient pas le droit d'exercer de tels dons dans tout cadre où Dieu place les femmes. Car les dons sont toujours aussi des tâches et une responsabilité.

Que se passe-t-il quand les dons des femmes ne deviennent pas des tâches dans l'Église ? Il arrive ce que Paul décrit ainsi en 1 Co 12.21 : « **L'œil ne peut pas dire** à la main : Je n'ai **pas** besoin de toi ; ni la tête dire aux pieds : Je n'ai **pas** besoin de vous. » Certains membres du corps, qui devraient pourtant accepter humblement le service des autres membres, ne font justement pas cela, mais disent :

« Nous n'avons pas besoin de vous. » Les femmes sont ainsi découragées et blessées. Des femmes douées cherchent en dehors de l'Église des champs d'action qui correspondent à leurs dons. Ainsi, l'efficacité du corps du Christ est diminuée. Ce que Dieu aurait peut-être voulu nous dire par cette sœur, que ce soit par la prophétie ou par l'enseignement, n'est pas entendu. Il en résulte que nous ne limitons pas seulement les femmes, mais Dieu lui-même ! Car Dieu s'exprime par les femmes tout autant que par les hommes. Oui, c'est vrai : « L'Esprit souffle où Il veut. » L'Esprit de Dieu ne se laisse

pas empêcher par des structures humaines de souffler là où il veut. Mais nous pouvons l'éteindre et l'attrister. Et nous l'avons fait si souvent !

## Résumé

L'ensemble de l'Écriture, dans l'AT comme dans le NT, n'interdit ***pas*** l'enseignement et la direction exercés par des femmes. Les textes dont on veut tirer le contraire décrivent des abus locaux auxquels il fallait remédier ou mettre fin. Les femmes ont enseigné et dirigé à l'époque préchrétienne, aux débuts du christianisme et à travers toute l'histoire de l'Église. Pour des raisons compréhensibles, culturelles, mais non bibliques, elles étaient en minorité par rapport aux hommes.

La justice entre les sexes, ou précisément l'égalité des droits, est une valeur du Royaume qui devrait être redécouverte, protégée et encouragée pour la cause de Dieu.

Si c'est la volonté de Dieu que les femmes enseignent et dirigent comme les hommes, mais que des hommes l'empêchent, consciemment ou inconsciemment, pour quelque raison et quelque motif que ce soit, est-ce semer pour la chair ou pour l'Esprit ?

« Ce n'est pas le droit des femmes à occuper des charges "officielles", ni leur égalité avec les hommes dans ces charges, qui détermine les conditions de leur service pour Dieu et pour leur prochain. C'est bien plutôt leur devoir qui le fait. Et cela, des devoirs qui découlent de leurs capacités humaines, rendues efficaces par des dons divins. » Dallas Willard

## Ma définition de la relation entre les sexes

Le complémentarisme, au sens propre du mot, signifie le complément et la coopération de deux grandeurs de même taille, de même force et de même valeur. Ce n'est pas le cas lorsque la femme est considérée comme une aide subordonnée ou de second rang, par exemple parce qu'elle a été créée après Adam et à partir de lui. Mais comme le terme « complémentarisme » est employé ainsi dans la discussion théologique actuelle, il ne convient pas à ma définition de la relation biblique entre les sexes.

Mais l'égalitarisme n'est pas non plus, pour moi personnellement, un terme qui convient exactement, puisqu'il atténue ou occulte, du moins dans sa formulation, les différences entre les sexes, qui sont justement la condition de l'idée de complément mutuel. Ma compréhension de la relation biblique entre les sexes est, en bref, la suivante :

### Égalitarisme complémentaire

***C'est-à-dire un complément mutuel et une coopération qui fortifie l'autre là où il est plus faible, et une unité vécue dans l'amour et la soumission mutuelle.***

Moi-même, ma femme, beaucoup de sœurs et de couples avons vécu les fondements bibliques de la pleine égalité comme une libération, et avons découvert notre relation avec Jésus et les uns avec les autres dans une dimension nouvelle. Cette liberté fait partie intégrante de la liberté de l'Évangile. C'est une bonne nouvelle quand être femme n'est pas une restriction ni une réduction, mais une valorisation conforme à ce que Dieu a voulu dès le commencement, et à la manière dont il l'a voulu.

Le titre de mon livre *Femmes, pardonnez-nous !* veut dire sincèrement que nous, les hommes – seulement, bien sûr, ceux qui le reconnaissent –, nous nous sommes arrogé la souveraineté de

l'interprétation et de la direction et en avons exclu les femmes. J'ai honte de cette discrimination, que j'ai moi-même soutenue. Par mon livre, je m'en suis publiquement distancié. L'indignation de certains frères à l'égard de mon livre me montre une attitude : voilà comment les hommes réagissent quand leur domination est remise en question. Cela doit cesser. Cela aurait dû cesser depuis longtemps.

Exposé du 16 septembre 2023 à l'Église évangélique libre (FeG) Rhein-Sieg, Hans-Jörg Ronsdorf

Cet exposé peut être téléchargé gratuitement sur le site : [www.frauen-vergebt-uns.de](http://www.frauen-vergebt-uns.de)

---

## Notes

1. J'emploie le masculin générique comme terme générique désignant les personnes des deux sexes, et je fais des exceptions là où cela me paraît nécessaire ou utile pour la clarté.
2. **Prostatis** se compose des mots grecs signifiant « qui se tient devant par le rang » et « se tenir ». Chaque sens de tous les mots apparentés du NT qui pourrait convenir ici se rapporte à la direction.